



# Douce accélération pour l'électromobilité

**SACEN SA** Créée par plusieurs communes du Jura et du Jura bernois, elle lance Charg'Immo, un projet pour faciliter l'accès à la mobilité électrique. Or, pour l'instant, seule la Ville de Delémont a choisi de mettre le contact.

PAR DAN STEINER

**A**vant de voir l'électrification totale, mais déjà substantielle, du parc automobile helvétique, plusieurs écueils doivent encore être surmontés. Outre la fourniture d'électricité à l'échelle nationale, son accès à domicile ou sur le lieu de travail pour charger son véhicule doit être facilité pour une démocratisation du secteur. C'est ce que veulent proposer SACEN SA et INERA SA, dans laquelle la première citée possède une partie du capital-actions (lire ci-contre). Hier, SACEN a annoncé que la Ville de Delémont était la première de ses 10 communes membres à lancer Charg'Immo, «une solution de recharge novatrice, flexible et clés en main». «Nous avons en effet identifié une demande pour des bornes de recharge», embraye Robin Joliat sur les raisons de cette nouvelle offre. «Car ce qui est aisé pour les villas individuelles l'est moins pour les immeubles locatifs ou en PPE», poursuit le responsable des prestations de services chez SACEN.

## Le Jura bernois en stand-by

Ce projet permet ainsi aux utilisateurs de bénéficier de ces bornes sans investissements – comme le pré-aménagement et le câblage électrique en amont de l'installation – ni démarches administratives, qui sont réalisés par les communes. Pour financer tout cela, ces dernières (en l'occurrence Delémont seulement, dans un premier temps) proposent l'achat de la borne par l'utilisateur ou sa location, dès 49 fr./mois et selon le forfait énergétique choisi en fonction du kilométrage annuel escompté. L'entreprise ajoute que les services numériques, comme



Disposer d'une borne de recharge dans les maisons est plutôt aisé. Moins dans les immeubles. SACEN SA

l'accès à une application mobile permettant de contrôler son forfait, sont inclus.

Du coup, on se demande logiquement ce qu'il en est dans les autres communes. A Saint-Imier, on indique qu'une réflexion interne va être menée au sein de la Commission efficacité énergétique, qui va mettre ce point à l'ordre du jour de sa prochaine séance. «Nous sommes bien entendu intéressés par la démarche, mais elle est conditionnée par la libération d'un crédit», note Patrick Adatte, chef du Service de l'équipement. «Consentir à des investissements conséquents pour des installations inutilisées, ce serait du gâchis», poursuit-il. A Tramelan et Moutier, la réponse est similaire: l'argent, en

tant que nerf de la guerre, décidera. Au même titre que la demande. «Nous allons présenter le projet aux autorités, histoire de connaître leur intérêt et voir si Tramelan peut se le permettre», pose Philippe Wastian, qui remplacera officiellement Philippe Vuilleumier le 1er mai en tant que responsable du Service électrique tramelot. «Sans parler d'explosion de la demande, on voit tout de même que celle-là est en nette hausse.» Les entreprises sont notamment sur les rangs. En Prévôté, Didier Flückiger souscrit à ce qui précède, mais le chef de service ajoute qu'il est important de «garder la main» sur le domaine des bornes, un secteur très concurrentiel.

## Pour être au jus

SACEN SA, entreprise basée à Delémont et créée en 2013 par les Municipalités du lieu, de Develier, Lamboing, La Neuveville, Moutier, Nods, Saint-Imier et Tramelan – qui collaboraient déjà dans le domaine des énergies depuis 2000 –, rejointes ensuite par Courchapoix et Soulce, est active dans l'approvisionnement et la commercialisation de l'électricité, dans le conseil et propose des prestations de services. Comme cinq autres distributeurs romands, issus du Valais et de Fribourg, elle détient 16,6% du capital-actions d'INERA SA, créée en 2018. **DSH**